

Fibre : France Télécom freine son déploiement

France Télécom revoit à la baisse ses ambitions dans la fibre optique. « *Nous aurons probablement un an de retard par rapport à ce que nous avions prévu il y a 18 mois. Ce que nous devions lancer début 2009 interviendra plutôt début 2010* » a déclaré Louis-Pierre Wenes le directeur exécutif France de France Télécom, lors de la conférence « i2010 », révèle *la Correspondance de la presse*.

Doté d'atouts de poids, notamment ses infrastructures de génie-civil, l'opérateur historique s'est positionné comme opérateur dominant en la matière. D'ailleurs le groupe a très vite annoncé un plan de marche, chiffré et ambitieux.

Ainsi, fin 2006, le groupe avait annoncé un « 'prédéploiement' visant à raccorder 150.000 à 200.000 clients sur plus d'un million de clients raccordables fin 2008, soit un investissement total d'environ 270 millions d'euro. Mais force est de constater que le compte n'y est pas. 120 millions ont été investis mais le porte-parole de France Télécom a reconnu que l'offre fibre lancée en 2007 ne « *comptait au 30 juin 2008 que 14.200 clients sur Paris, l'Île-de-France et 10 villes françaises, ce qui est en décalage par rapport à nos prévisions.* »

Surtout, France Télécom est confronté à une régulation défavorable et opaque. D'une part, le groupe est obligé depuis cette année de fournir un accès non discriminatoire à son génie civil. C'est désormais chose faite puisque l'opérateur historique a déjà annoncé qu'il ouvrirait ses fourreaux. Mais l'offre faite par l'opérateur doit être revue, estime l'Autorité de régulation des télécoms.

D'autre part, le cadre réglementaire est encore embryonnaire : déploiement de la fibre dans les immeubles, point de mutualisation à l'extérieur, technologie utilisée... autant de points essentiels qui n'ont pas été réglés. Et la Commission européenne entend également imposer ses règles. En mai dernier, le régulateur a émis [une série de propositions](#) mais le consensus entre des opérateurs qui cherchent à prendre le marché de vitesse est encore loin.

France Télécom préfère donc temporiser. « *Il apparaît probable que la phase de 'prédéploiement' se poursuive au-delà de 2008 et qu'une décision sur un investissement massif intervienne au plus tôt au cours de l'année 2009 pour une mise en oeuvre partielle à partir de 2010* », poursuit Louis-Pierre Wenes.

Reste à observer la réaction de la concurrence. Face à ce signal fort, elle pourrait être tentée de suivre le mouvement ou au contraire d'accélérer la cadence. Free a annoncé qu'il comptait investir 1 milliard d'euros dans la fibre d'ici 2012 dont 300 à 400 millions pour 2008-2009 mais l'opérateur vient de dépenser 875 millions pour Alice et l'orgne la 4e licence mobile. Il annonce pourtant [une couverture](#) à 70% pour 2009. Neuf Cegetel a de son côté annoncé un investissement de 300 millions d'euros d'ici 2009.